

#1

Automne - Hiver 2021 / 2022

Courpiac

infos

Le lien entre nous



Conseil Municipal

L'Actu COMMUNE

Tous nos repères sur une CARTE

**Plein Feu sur
COURPIAC ACCUEIL**

Galerie Photos : Claire Renard

SOMMAIRE

3 - Actu Commune

4 - Conseil Municipal - Commissions

5 - ASSOS, PLEIN FEU sur

***Courpiac Accueil**

6-7 - La Carte qui dit tout !

***Commune**

***Conseil Municipal**

***Monuments**

8-9 - GALERIE PHOTOS, ZOOM sur

***Claire Renard**

***Ça s'est passé à Courpiac**

10 - Infos Citoyennes

11 - COMMERÇANTS : EN SAVOIR PLUS sur

***La Ferme Manieu Noël**



EDITO

Chères Courpiacaises, Chers Courpiacais,

Avec l'arrivée de l'automne, le conseil municipal de Courpiac a décidé de remettre en place un bulletin d'information périodique axé sur la vie communale et notre territoire. Ce nouveau mode de communication viendra en complément de notre site internet lancé cette année.

Depuis plus d'un an, notre quotidien s'est vu totalement modifié à cause de la crise sanitaire que l'on traverse. Même si la situation semble s'améliorer (taux d'incidence de 32/100000 habitants en Gironde) avec l'effort d'un plus grand nombre, nous allons devoir continuer à nous adapter pendant une longue période encore. La multiplication des centres de vaccinations et notamment celui de notre Communauté de Communes à Sauveterre-de-Guyenne, aura permis de lancer une campagne de vaccination au plus près de notre population. Une proximité qui me paraît importante pour un monde rural parfois oublié.

Les enjeux pour les années à venir vont être nombreux avec, notamment le déploiement de la fibre optique qui tarde à arriver pour notre commune (prévue pour 2024) mais aussi le développement des services de mobilité sur notre territoire (transport collectif, co-voiturage, mobilité douce). Il est important que notre commune reste présente dans de ces bassins de vie, que se soit pour leur attractivité économique, culturelle, ou pour l'éducation de nos enfants.

Malgré tout, je tiens à féliciter notre association Courpiac Accueil pour son dynamisme et sa volonté d'avoir repris son activité pour animer notre commune, nous permettant à tous de nous retrouver. Il en sera de même pour le traditionnel repas communal, qui je le souhaite, pourra rassembler les Courpiacais en début d'année 2022.

En attendant, nous avons profité de cet été pour rendre de nouveau accessible le chemin communal des Ormes aux randonneurs et rendu plus fonctionnel le chemin de Chènevis. Pour l'année prochaine, nous prévoyons une nouvelle tranche de travaux sur notre voirie communale.



Portez vous bien et à très bientôt.
Thomas Solans

- Commune -



Du nouveau au secrétariat

L'équipe municipale a participé au renouvellement du matériel informatique de la mairie ainsi qu'une remise au goût du jour d'une partie du mobilier.

Concernant l'informatique, la mairie s'est dotée d'un nouvel ordinateur et d'un écran plus grand pour un meilleur confort d'utilisation.

Elle a également investi dans un système de stockage de fichiers sécurisés afin de protéger les données de la municipalité, ainsi que d'un système de sécurisation du réseau électrique.

Recensement 2022

La campagne de recensement 2021, reportée pour cause de crise sanitaire, va reprendre pour la commune de Courpiac. L'enquête se déroulera du **20 janvier au 19 février 2022**. De sa qualité dépend **le calcul de la population légale**, mise à jour chaque année fin décembre, ainsi que les résultats statistiques concernant les caractéristiques des habitants et des logements : âge, diplômes, nombre de pièces... diffusés au mois de juin suivant.

Des documents seront déposés dans les boîtes aux lettres au début de la campagne, permettant de répondre directement par Internet. Les foyers n'ayant pas répondu par Internet auront la visite de l'agent recenseur afin de recueillir les réponses aux questionnaires.

Merci d'aider l'équipe municipale et l'agent recenseur dans cette démarche citoyenne.



ÉLECTIONS 2022

En 2021, les élections régionales et départementales de juin ont été l'occasion de renouveler les conseils régionaux et départementaux.

En 2022, nous aurons l'occasion de voter à nouveau. L'élection Présidentielle aura lieu **les dimanches 10 et 24 avril 2022** et **les élections Législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022** pour la désignation des 577 députés. Ils seront élus pour une durée de 5 ans, leurs rôles principaux étant de voter les lois et contrôler l'action du gouvernement.

N'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale directement en mairie ou sur Internet <https://www.mairiedecourpiac.fr>

Journal communal

Nous avons mis en place ce journal intitulé
«COURPIAC INFOS»

pour informer, comprendre et communiquer sur la vie de notre village. Courpiac est une petite commune de 127 habitants qui bouge et évolue au rythme des saisons. Comprise dans la Communauté de Communes Rurales de l'Entre-Deux-Mers, elle met à l'honneur la nature et la force de notre belle campagne.

Nous publierons «Courpiac Infos» tous les six mois.

Vous pouvez participer en nous écrivant page 10.

COURPIAC

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE

Thomas Solans

1ere Adjointe

Christelle Raverdy

2eme Adjoint

Benjamin Renard

Conseillers Municipaux

Michel **Rodriguez** ; Ariane **Riado** ; Christine **Dufait** ; Agnès **Caner**
Lydie **Gaiatto** ; Marlène **Serrano**, Xavier **Grenier** ; Frédéric **Ibert**

COMMISSIONS

URBANISME & ASSAINISSEMENT

Responsable

RODRIGUEZ Michel

Référents

DUFAIT Christine, IBERT Frédéric, GRENIER Xavier,
RIADO Ariane, SOLANS Thomas

VOIRIE, ESPACES VERTS, BÂTI, ENVIRONNEMENT

Responsable

SERRANO Marlène

Référents

RAVERDY Christelle, CANER Agnès, GAIATTO Lydie,
SOLANS Thomas, IBERT Frédéric, RODRIGUEZ Michel

COMMUNICATION & ANIMATION

Responsable

CANER Agnès

Référents

GRENIER Xavier, GAIATTO Lydie,
RENARD Benjamin, SERRANO Marlène

FINANCE & MARCHÉ PUBLIC

Responsable

RIADO Ariane

Référents

RAVERDY Christelle, RODRIGUEZ Michel
RENARD Benjamin, SOLANS Thomas

SOGEDO

Délégué Titulaire

SERRANO Marlène

Délégué suppléant

RODRIGUEZ Michel

SPANC

Délégué Titulaire

RENARD Benjamin

Délégué suppléant

SOLANS Thomas

FONCTIONNEMENT DU COLLÈGE DE RAUZAN & RAMASSAGE SCOLAIRE

Délégués Titulaires

GRENIER Xavier, IBERT Frédéric

SIRPRFC - RPI

Présidente

RIADO Ariane

Délégués Titulaires

GAIATTO Lydie, RAVERDY Christelle

Délégués suppléants

SERRANO Marlène, GRENIER Xavier, CANER Agnès

*** ASSO S ***

PLEIN FEU sur COURPIAC ACCUEIL



Depuis plusieurs décennies, l'association **Courpiac Accueil** permet, au travers des différents événements *festifs et culturels, de tisser et de maintenir le lien entre les habitants du village.*

La fête du chevreau, la fête de la musique, les différents repas entre villageois et les participations aux « grandes » compétitions **Intervillages** permettent à tous les membres (et non membres) de se retrouver dans la bonne humeur et avec l'envie d'être ensemble.

Habituellement, 3 à 4 événements jalonnent l'année de Courpiac Accueil.

Un repas en mars, la Fête de la musique en juin / juillet et un repas des vendanges.

Il reste également 2 participations aux Intervillages à valider (et acquérir la victoire finale) si les 2 derniers villages relancent l'organisation.

Après une année blanche en 2020 et une reprise en douceur en 2021, l'association, a réussi à organiser une belle Fête de la musique en juillet 2021, avec, autour des 3 groupes présents (reggae / rock), près de 250 personnes. Le rythme des événements devrait être plus soutenu l'année prochaine (si le contexte sanitaire le permet).



L'association accueille tout le monde souhaitant participer à la dynamisation du village par l'organisation d'événements permettant à tous de se retrouver dans la bonne humeur.

COURPIAC ACCUEIL

Route du Bourg 33760 Courpiac

contact@courpiac-accueil.fr

ou Facebook

... Association ...

Définition de l'Association.

Une association est un **groupement de personnes volontaires réunies autour d'un projet (ou activité) commun, sans chercher à réaliser de bénéfices.** Elle peut avoir des buts divers comme animer un village, un groupe de personnes, faire connaître une activité ou par solidarité. La liberté d'association a été acquise avec **la loi Waldeck-Rousseau du 1er juillet 1901** sur le contrat d'association.

Il existe deux principaux types d'associations :

-La «simple», non déclarée en préfecture, a une existence juridique, mais ne peut posséder de patrimoine ni agir en justice ;

-La «déclarée», en préfecture a la personnalité juridique. Elle peut donc posséder un patrimoine et agir en justice. Certaines d'entre elles disposent du statut particulier d'associations reconnues d'utilité publique par décret en Conseil d'État. Leur objet est jugé d'intérêt général (ex : lutte contre certaines maladies). Cette reconnaissance leur permet de recevoir des dons et des legs, mais elles doivent en contrepartie présenter de sérieuses garanties et sont soumises à un contrôle administratif plus strict, notamment de la part de la Cour des comptes.

Comment créer son Association ?

Pour créer une association, il suffit qu'au moins **deux personnes se mettent d'accord sur son objet.** Ils rédigent les statuts, qui précisent :

- Objet
- Organes dirigeants
- Personne habilitée à représenter l'association,
- Adresse du siège social.

Légende



Mairie



Eglise St Christophe XII ème Siècle

Conseil Municipal



Maire : M Solans



1ere Adjoint : Mme Raverdy



2eme Adjoint : M Renard



Conseillère : Mme Caner



Conseillère : Mme Dufait



Conseillère : Mme Gaiatto



Conseillère : M Grenier



Conseillère : M Ibert



Conseillère : Mme Riado



Conseillère : M Rodriguez



Conseillère : Mme Serrano

Patrimoine



Fontaine & lavoir St Christophe



Source de «Faurie»



Source des «Lépreux»



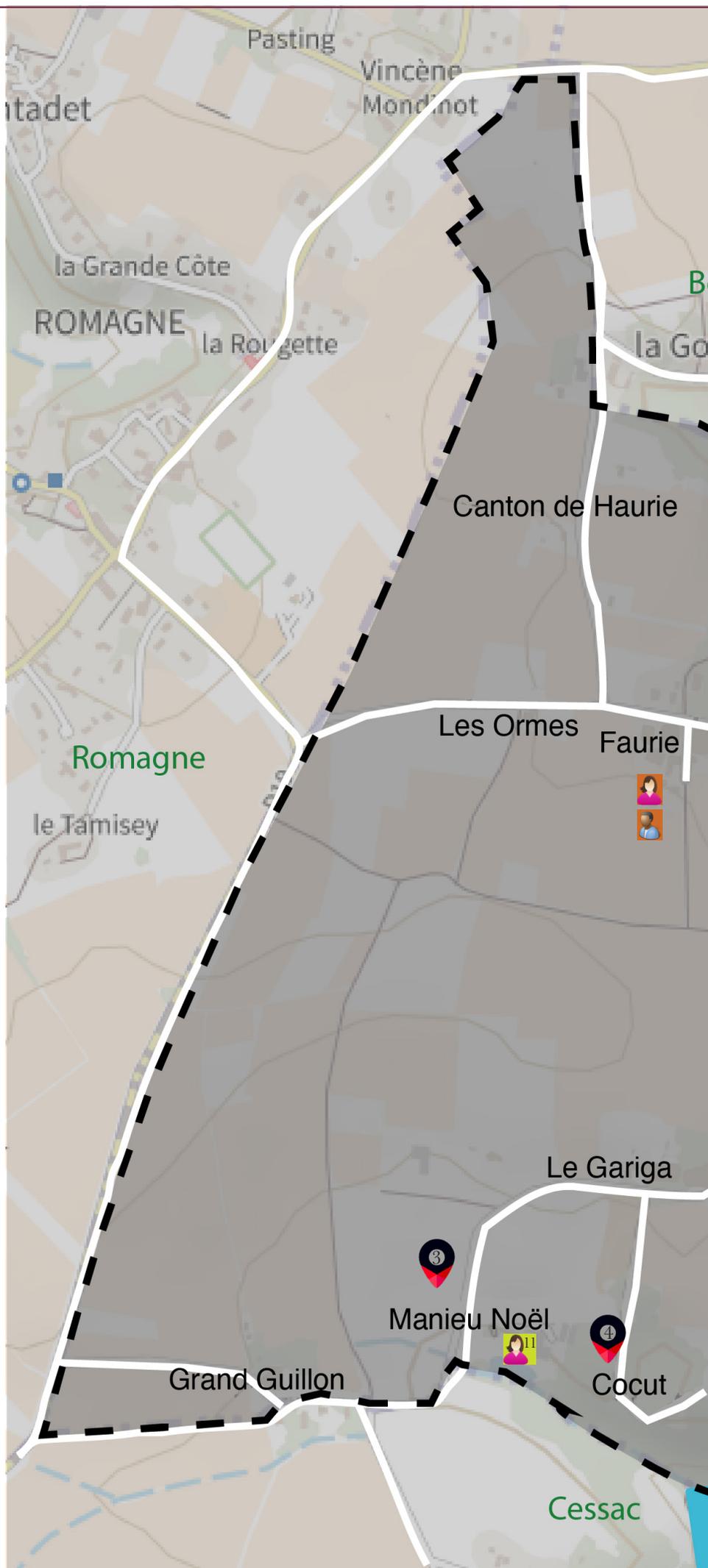
Source du «Cocu»

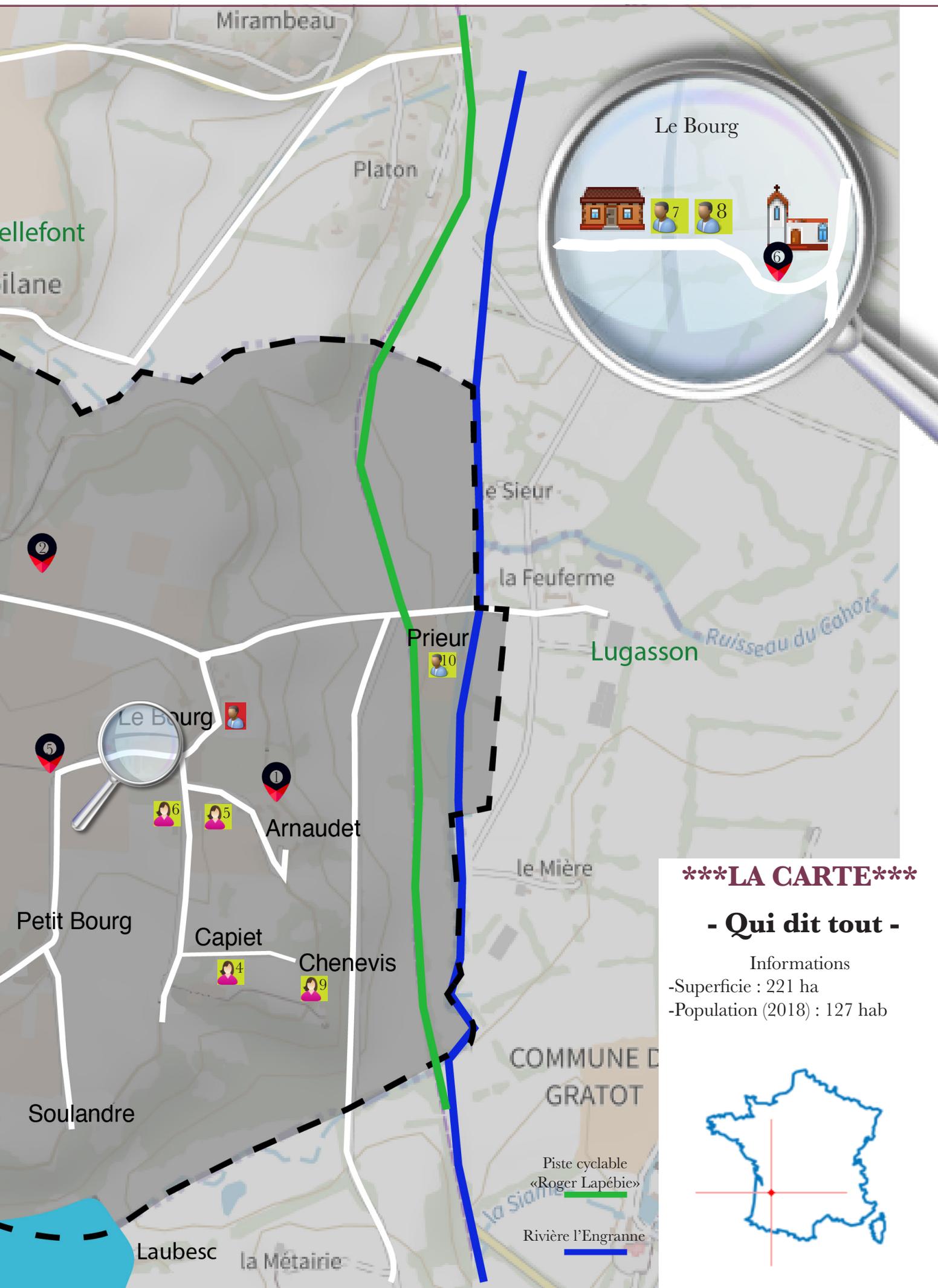


La croix du «Régent»



La croix du cimetière





GALERIE PHOTOS



ZOOM sur Claire Renard

Comment t'est venue cette passion ?

J'ai toujours bien aimé faire de la photo, et surtout quand j'étais plus jeune lors de manifestations : j'aimais bien témoigner des revendications (souvent celles des profs) lors d'événements forts où des gens sont impliqués dans ce qu'ils font et le défendent avec cœur et passion et parfois avec humour. Mais avec le temps et la vie de famille j'ai laissé de côté l'appareil photo. Je l'ai retrouvé en m'inscrivant au club photo de Créon et la passion est devenue encore plus forte car grâce au club j'ai pu découvrir d'autres horizons à la photo (photos de paysages, artistiques....), j'ai pu améliorer ma technique et commencer à m'amuser et créer !

Quelles sont tes sources d'inspiration ?

La première c'est ma fille ! J'aime la prendre en photo dans ses moments de vie d'enfant avec ces choses magiques qui l'entourent : un déguisement de princesse, un jeu dans une rivière, la découverte presque scientifique (ma fille aime bien faire des croquis de ce qu'elle aime) d'animaux, de paysages nouveaux pour elle. J'essaie de donner une histoire à mes photos afin que ma fille se rappelle au plus près ces moments quand elle sera grande et qu'elle les regardera. Mais la lumière aussi est une source d'inspiration, les couleurs d'un coucher de soleil, les reflets dans une rivière, les différentes teintes que peut prendre un paysage à un moment précis de la journée. La photo de paysage permet aussi de prendre le temps d'observer les choses, d'être un peu plus près de la nature, ça me fait du bien ! C'est un temps rien que pour moi, apaisant !

Quels styles de photos pratiques - tu ?

Ce qui est bien quand on est au club c'est qu'on essaie tout style ! On s'entraîne à faire des photos de rue, de studio, de paysages, des photos plus artistiques où on va jouer avec la vitesse d'obturation, la sensibilité, les contrastes ...

Ceux que je pratique le plus, sont quand même liés à mon environnement, c'est à dire la photo de paysage, mais les photos de ma fille peuvent un peu s'apparenter à des photos de reportage ! (reportage familial) ;)



Le Conseil Municipal et la Commission Communication remercient Claire Renard pour les Photos présentes sur le journal «Courpiac Infos». Si vous désirez participer à la prochaine édition du journal écrivez nous (voir page 10).

Ça s'est passé à COURPIAC

Nous fêtons la musique le 3 Juillet 2021.

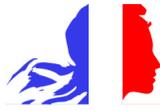
Pour une reprise, c'était une reprise !!!

Après l'année blanche de 2020, Courpiac Accueil a relancé la fête de la musique ce 3 juillet 2021. Dans une superbe ambiance au milieu des vignes, 3 groupes de musique (reggae, rock) ont mis le feu pour le plaisir des quelques 250 personnes présentes.

170 repas, 8 fûts de bière, des bolas, des ballons, des coupures de courant... Et de la bonne humeur et des gens heureux... Voilà ce qui résume cette édition de 2021 de la Fête de la musique à Courpiac.

Alors ne ratez pas la prochaine édition, le samedi 02 juillet 2022 !!!





PRESIDENT Emmanuel MACRON

Gouvernement CASTEX

Premier ministre Jean CASTEX

17 : Femmes
15 : Hommes

Marc Fesneau
ministre délégué aux relations avec le parlement et la participation citoyenne

Elisabeth Moreno
ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes de la Diversité et de l'Égalité des chances

Gabriel Attal
Secrétaire d'Etat, porte parole du gouvernement

Jean-Yves Le Drian
ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Barbara Pompili
ministre de la transition écologique

Jean Michel Blanquer
ministre de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports

Bruno Le Maire
ministre de l'économie, des finances et de la relance

Florence Parly
ministre des Armées

Gérald Darmanin
ministre de l'intérieur

Gérald Darmanin
ministre de l'intérieur

Elisabeth Borne
ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion

Jacqueline Gourault
ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

Sébastien Lecornu
ministre des Outre-Mer

Eric Dupond - Moretti
Garde des sceaux, ministre de la justice

Roseline Bachelot
ministre de la culture

Olivier Véran
ministre des solidarités et de la santé

Annick Girardin
ministre de la mer

Frédérique Vidal
ministre de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation

Julien Denormandie
ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Amélie de Montchalin
ministre de transformation de la fonction publique

Connaître les Mots

GOVERNEMENT

Quel est le rôle d'un Gouvernement ?

Le terme de Gouvernement désigne l'organe collégial et solidaire composé de ministres placés sous l'autorité du **Premier ministre** et qui a en charge le pouvoir exécutif.

Conduire la politique de la Nation.

Le régime parlementaire fonde l'autorité politique sur le principe de la responsabilité : le Gouvernement détient l'autorité politique, car il est responsable devant le Parlement, tandis que le chef de l'État, qui est politiquement irresponsable, assure une fonction d'arbitre et de garant de la continuité des institutions.

PREMIER MINISTRE

Qui désigne le Premier ministre ?

La nomination du Premier ministre est un pouvoir propre du président de la République défini à l'article 8 de la Constitution.

Le chef de l'État a une complète liberté pour désigner le Premier ministre.

Définition sur vie-publique.fr

PRÉSIDENT SOUS la Ve RÉPUBLIQUE

Un rôle central et le garant des institutions de la Ve République

Selon l'article 5 de la Constitution, le président de la République incarne l'autorité de l'État. Il veille, par son arbitrage, au respect de la Constitution. Il assure le fonctionnement normal des pouvoirs publics et la continuité de l'État. Vis-à-vis de l'extérieur, il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des traités conclus par la France.

Le président de la République française est d'abord et surtout celui qui, élu sur un programme ou sur de grandes orientations, va impulser une politique si les électeurs lui donnent une majorité parlementaire aux élections législatives.



LA BOITE A IDÉES

*Le journal de la commune est il une bonne chose ?

Oui - Je sais pas - Non

*Le site internet de Courpiac est il indispensable ?

Oui - Je sais pas - Non

*Souhaiteriez vous faire une initiation ...

1/ Facebook

2/ Les moteurs de recherche

3/ Instagram

*Connaissez vous les monuments de Courpiac ?

Oui - Pas tous - Non

Vos suggestions.



CALENDRIER

- 2021/2022 -

---Décembre---

Les Illuminations

Venez découvrir les décorations de Noël
pour une fin d'année en lumière.

Le père Noël de Courpiac

Pour tous les enfants du village.

---Janvier---

Vœux du Maire

Ensemble pour cette nouvelle année.

---Juin---

Courpiac fête la Musique

avec Courpiac Accueil

Samedi 2 Juillet 2021 à 18h30

Les dates et heures seront précisées,
sur le site Internet

<https://www.mairiedecourpiac.fr>

et la page officielle **Facebook**

COMMERÇANTS

EN SAVOIR PLUS sur La Ferme Manieu Noël

Marlène et Richard vous accueillent à la ferme les
vendredis de 10h à 13h et de 16h à 20h et les samedis
de 10h à 12h.

Ils vous proposeront leurs produits élaborés sur place,
fromages de chèvre, fromage blanc, yaourts et œufs ainsi
que d'autres produits fermiers, tommes des Pyrénées,
beurre cru, légumes de saison, pain, champignons de
Paris, miel, farine, créations artisanales...

Marlène SERRANO

1347 Route du Bourg
Lieu dite Manieu Noël

Téléphone : 05 56 23 62 41 / 06 13 76 34 02

E-mail : lafermemanieunoel@gmail.com

Prochain rendez - vous : printemps - été 2022.

Courpiac Infos

Nous vous informons de l'actualité communale et des projets de la mairie.

MAIRIE DE COURPIAC

09 62 06 94 96

de-courpiac.mairie@orange.fr

<https://www.mairiedecourpiac.fr>

Le Bourg, 33760 COURPIAC

Lundi : 13h - 17h / Jeudi : 09h - 13h / Vendredi : 18h - 20h

Ne pas jeter sur la voie publique

